

RSF "indigné" par la demande d'extradition de sept journalistes burundais en exil

Reporters sans frontières, 03/02/2016 BURUNDI Sept journalistes persécutés par la justice burundaise Reporters sans frontières (RSF) fait part de son indignation après la demande d'extradition lancée mercredi au Burundi demandant l'extradition de sept journalistes en exil. La Cour Suprême de Bujumbura, qui accuse les reporters de complicité dans la tentative de putsch avorté du 13 mai 2015, demande aux États hôtes de les arrêter et de les livrer à la justice burundaise.

Le 2 février 2015, la Cour Suprême du Burundi a publié un communiqué de presse adressé à la communauté internationale et demandant aux pays hôtes des journalistes exilés de les arrêter et de les livrer à la justice burundaise. Le texte désigne sept personnalités des médias les plus en vue du pays, qualifiés de "putschistes" ou "d'alliés" in situ. Parmi eux, les directeurs de quatre radios privées d'information : Innocent Muhozi de Radio-Télévision Renaissance, Rugurika, de la Radio publique africaine (RPA), Anne Niyuhire de Radio Isanganiro et Patrick Nduwimana de Bonne FM. A cette liste s'ajoutent les reporters d'Isanganiro, Patrick Mitabaro et Arcade Havyarimana, et celui de la RPA, Gilbert Niyonkuru, également recherchés. "Ces mandats existaient déjà mais ce communiqué démontre, si besoin était, que l'administration Nkurunziza persiste et signe dans sa volonté de persécuter les médias indépendants qui ne lui sont pas acquis", déplore Clea Kahn-Sriber, responsable du bureau Afrique de Reporters sans frontières. Il s'agit ici d'une véritable chasse aux sorcières alors que ces journalistes et patrons de médias n'ont fait que le diffusant des informations d'intérêt public. Le gouvernement de Pierre Nkurunziza refuse toute intervention de maintien de la paix et proclame que la situation est normale. Quelle est cette normalité qui s'accommode de la disparition de tous les médias indépendants ? Nous demandons au gouvernement de faire preuve de bonne foi en mettant un terme à cette persécution judiciaire et en permettant à ces médias de reprendre leurs activités librement." Objet de l'ire du pouvoir, certaines des radios dont les collaborateurs sont poursuivis avaient diffusé le message des putschistes le jour de la tentative de coup d'Etat, le 13 mai 2015, considérant qu'il s'agissait d'une information d'intérêt public. Ils avaient, eux, tenté de joindre les militaires putschistes pour obtenir des commentaires, ce qui relève entièrement de leur mission professionnelle. Le Burundi occupait encore la 145^e place au Classement 2015 de la liberté de la presse établi par RSF. Avec la fermeture arbitraire des médias et la persécution des journalistes depuis le début de la crise de 2015, il est peu probable que le pays maintienne cette position dans le Classement 2016.